# STRATEGIE DU DOMAINE MUSIQUE ET ARTS DE LA SCENE

Dossier à l'appui de la demande de financement Ra&D 2013-2014 déposée par le Conseil de domaine.

La politique de recherche mise en place dans les Hautes écoles d'Art en Suisse bénéficie désormais d'une expérience de plusieurs années. Elle a démontré qu'une recherche appliquée qui prend d'autres chemins que la recherche développée dans les universités a aujourd'hui sa place dans le paysage scientifique et artistique.

La définition d'une stratégie de recherche pour le Domaine Musique et Arts de la scène relève donc d'une nouvelle étape : la nature de la recherche artistique s'étant précisée et des méthodes correspondantes ayant été validées, il s'agit désormais de préciser les objectifs stratégiques qui orienteront les activités du Domaine durant les quatre prochaines années. Ces objectifs recouvrent autant le choix des thèmes de recherche, que les relations avec les partenaires institutionnels ou le cadre financier.

### 1. OBJECTIFS STRATEGIQUES DU DOMAINE

#### 1.1. OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

- développer des axes de travail qui s'insèrent dans les questionnements les plus à la pointe de la recherche artistique internationale, et francophone en particulier ;
- continuer à développer une recherche spécifique propre aux arts performatifs impliquant des personnes liées aux écoles et tenant compte de leurs particularités ;
- concevoir des projets au croisement des différents arts performatifs ;
- tenir compte des réalités professionnelles actuelles lors de la définition des thèmes de recherche ;
- gagner en visibilité et en reconnaissance, tant chez les spécialistes de la recherche artistique qu'auprès des professionnels des arts performatifs et des institutions culturelles :
- proposer, à terme, un 3<sup>ème</sup> cycle spécifique aux étudiants et aux professeurs intéressés.

#### 1.2. OBJECTIFS INSTITUTIONNELS

## **Collaborations**

- tirer profit des partenariats institutionnels existants et en développer de nouveaux ;
- chercher activement des contacts avec les universités afin de pouvoir proposer le plus rapidement possible un doctorat conjoint, en attendant le développement d'un 3<sup>ème</sup> cycle spécifique;
- favoriser des projets faisant intervenir au moins deux hautes écoles du domaine.

## Ressources humaines

- renforcer le personnel Ra&D pour mieux encadrer, conseiller et soutenir les professeurs et les intervenants des trois écoles du Domaine dans leurs démarches de recherche ;

- développer l'intérêt et la compétence du corps professoral et des intervenants qui ne sont pas formés en matière de Ra&D en suscitant et en soutenant activement des projets de dimensions modestes;
- tenir compte de l'intérêt et de la compétence pour la recherche lors du recrutement de nouveaux professeurs.

## Retombées sur l'enseignement

- encourager la circulation des résultats de la recherche dans les écoles et développer chez les étudiants et les enseignants une culture de recherche.

# 1.3. OBJECTIFS FINANCIERS

- diversifier les sources de financement en sollicitant des programmes européens ou suisses, des partenaires institutionnels ou des fondations ;
- encourager les montages financiers mixtes qui intègrent des prestations en nature afin de diversifier la nature des financements des projets.

#### 2. MISE EN ŒUVRE DE CES OBJECTIFS POUR LA PERIODE 2013-2016

#### 2.1. OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

# 2.1.1. Développer des axes de travail s'insérant dans les questionnements les plus à la pointe de la recherche artistique internationale, et francophone en particulier

Les axes de recherche privilégiés par le concept Ra&D du Domaine Musique et Arts de la scène (annexe 1) sont les suivants :

- <u>interprétation</u> : pratiques instrumentales, théâtrales et vocales, dans leurs dimensions actuelles et historiques ; questionnement des traditions tant occidentales que non occidentales ;
- pédagogie : enseignement musical et théâtral sous toutes ses formes, individuel et collectif, professionnel et non-professionnel; transfert des savoirs; modalités de formation des professeurs; variété et spécificités des apprenants;
- <u>création</u>: outils, techniques, structures et formes d'expression à disposition des créateurs;
   perception et réception des œuvres; frontières et interactions entre différentes facettes de la création;
- <u>métier</u>: conditions socioprofessionnelles, insertion professionnelle, relations des artistes avec leur public et avec la société, aspects psychologiques et physiologiques du métier, politiques culturelles, actions de médiation.

Suite aux projets réalisés ou lancés durant la période 2009-2012, deux nouveaux champs thématiques se dessinent :

- <u>arts et sciences</u> : programmes spécifiques au croisement des disciplines artistiques et scientifiques ou technologiques ;

- <u>modalités du dialogue interculturel</u> : la circulation toujours plus intense des étudiants à travers le monde amène à engager une réflexion en profondeur sur les processus de transmission dans le contexte d'une mondialisation artistique et sur les conditions de la mise en œuvre d'une véritable réciprocité culturelle.

À l'intérieur de ces six champs thématiques, les axes de recherche plus spécifiques suivants sont retenus pour la période 2013-2016 (leur ordre d'apparition ne correspond à aucune hiérarchie) :

#### Interprétation

- interprétation historiquement informée, avec un accent particulier sur les arts de la scène (HEM Genève) ;
- modalités de la représentation dans le théâtre contemporain, en relation avec les autres arts (HETSR).

## Pédagogie

- méthodes instrumentales et traités : recensement, classification, analyse et développement de nouveaux outils (HEMU) ;
- observation et analyse des enseignements fondamentaux dans le théâtre à l'aune des programmes pédagogiques des quatre Hautes écoles de théâtre suisses (HETSR).

#### Création

- création musicale et nouvelles technologies (HEM Genève et HEMU).

#### Métier

- le métier de musicien : représentations et insertion professionnelle (HEMU) ;
- politiques culturelles et éducatives dans les arts de la scène (HETSR).

#### Arts et sciences

- approche de la musique par la psychologie et par les neurosciences (HEM Genève et HEMU);
- interactions entre arts, sciences et technologies (HETSR).

#### Modalités du dialogue interculturel

- le dialogue avec les musiques du monde, avec une attention spéciale portée au domaine asiatique (HEM Genève).

Ces axes correspondent non seulement aux compétences qui ont été élaborées durant la période 2009-2012 mais aussi à des thèmes actuellement débattus au niveau international.

L'objectif est que les six champs thématiques soient représentés au sein du Domaine mais que chacune des trois institutions se concentre sur 3 ou 4 axes prioritaires seulement, voire se spécialise dans l'un ou plusieurs d'entre eux.

	HEM	HEMU	HETSR
	Genève		
Interprétation	X		X
Pédagogie		X	
Création	X	X	X
Métier		X	(X)
Arts et sciences	(X)	(X)	X
Modalités du dialogue interculturel	X		

# 2.1.2. Continuer à développer une recherche spécifique propre aux arts performatifs par des personnes liées aux écoles et à leurs particularités

La particularité de la recherche dans les arts performatifs, telle qu'elle est menée dans le Domaine Musique et Arts de la scène, est de solliciter des chercheurs ou des artistes-chercheurs qui enseignent dans les écoles mêmes ou qui leur sont étroitement liées. Cette exigence permet d'articuler les projets avec les préoccupations des acteurs de la vie artistique.

# 2.1.3. Concevoir des projets au croisement des différents arts performatifs

Des projets de recherche spécialement consacrés à l'étude des relations entre les différents arts de la scène permettront d'explorer la notion de *performance* en confrontant les spécificités de chaque discipline et en encourageant professeurs et étudiants à mettre en œuvre leurs savoir-faire.

# 2.1.4. Tenir compte des réalités professionnelles actuelles lors de la définition des thèmes de recherche

Les professions de musicien, comédien et autres professions du secteur des arts performatifs a connu dans les dernières années de grandes mutations. La réflexivité sur l'exercice du métier est une exigence de plus en plus partagée. Les débats sur la question des publics de la musique classique et du théâtre ont amené la profession à accorder davantage d'importance à la demande, et notamment aux activités de médiation. Par ailleurs, le renforcement des échanges avec d'autres cultures a bouleversé la manière de définir les arts plus anciennement installés dans les pays occidentaux.

La recherche menée dans les Hautes écoles doit se saisir de ces questions qui déterminent de manière parfois de manière évidente, parfois en filigrane, les conditions de création, et organiser au sein des établissements et au-delà – à l'adresse des institutions artistiques, des responsables politiques ou encore des publics – une réflexion de fond qui alimente le débat sur le devenir du métier.

# 2.1.5. Gagner en visibilité et en reconnaissance, tant chez les spécialistes de la recherche artistique qu'auprès des professionnels des arts performatifs et des institutions culturelles

La visibilité des recherches conduites au sein du Domaine Musique et Arts de la scène peut être renforcée en augmentant leur présence dans les réseaux institutionnels, congrès, colloques ou symposiums.

Afin d'améliorer la reconnaissance des projets menés dans le Domaine Musique et Arts de la scène, les liens avec d'autres Hautes écoles d'Art de Suisse doivent être consolidés. Les actions engagées de part et d'autre auraient d'ailleurs intérêt à être mieux coordonnées.

Quant aux rapports entretenus avec les professionnels, il est surtout important de créer des liens à l'échelle régionale, que ce soit avec les ensembles professionnels (orchestres, compagnies) ou avec les institutions de création, de diffusion et de formation (écoles).

Enfin, des mesures d'encouragement de la circulation des résultats spécifiques à la recherche en arts performatifs seront prises afin que ceux-ci bénéficient aux personnes concernées au sein des différents milieux professionnels liés aux Hautes écoles.

La diversification des formes de publication et de valorisation des projets de recherche est un élément déterminant de cette politique de diffusion des résultats de la recherche. En effet, la recherche consacrée aux arts performatifs conduit à l'élaboration de formes de valorisation spécifiques directement liées à la pratique professionnelle des artistes-chercheurs (ouvrages destinés aux praticiens de l'art, concerts commentés, événements, création d'œuvres originales, spectacles, ateliers, diffusions audiovisuelles etc.). Ces nouvelles formes de valorisation peuvent compléter les traditionnelles publications scientifiques (article publié ou communication dans un colloque, par exemple), voire même s'y substituer.

# 2.1.6. Proposer, à terme, un 3ème cycle spécifique aux étudiants et professeurs intéressés

La compétition que se livrent les écoles d'art à travers le monde pousse de plus en plus d'établissements à offrir aux étudiants la possibilité de poursuivre leurs études au-delà du master (le troisième cycle étant déjà dans beaucoup de pays un diplôme exigé lors du recrutement).

Par ailleurs, le troisième cycle est le lieu privilégié pour former au sein des écoles une relève dans le domaine de la recherche.

La mise en place d'un troisième cycle est donc un objectif à moyen terme dont il convient d'explorer les modalités (types de tutelle, forme de la thèse, critère d'appréciation, etc.) et les conditions de faisabilité au sein du Domaine Musique et Arts de la scène dès maintenant.

#### 2.2. OBJECTIFS INSTITUTIONNELS

#### Collaborations

# 2.2.1. Tirer meilleur profit des partenariats institutionnels existants et en développer de nouveaux

En complément des partenariats durables existants, qui seront évidemment entretenus et soutenus, la politique de partenariats de recherche se développera prioritairement en fonction des projets. La constitution de partenariats institutionnels formalisés par des contrats ou des conventions doit être complétée par des partenariats plus souples ou circonstanciels construits à partir de projets particuliers et de compétences spécifiques.

Pour s'affirmer dans le monde francophone et international de la recherche artistique, des collaborations seront encouragées avec des partenaires artistiques et professionnels (structures de création et de diffusion, associations professionnelles), avec d'autres institutions de formation (en Suisse et à l'étranger) et avec des partenaires scientifiques (universités, associations ou regroupements de chercheurs).

# 2.2.2. Chercher activement des contacts avec les universités afin de pouvoir proposer le plus rapidement possible un doctorat conjoint, en attendant le développement d'un 3ème cycle spécifique

Comme il est actuellement peu probable que les HES obtiennent l'autorisation fédérale de délivrer des diplômes de 3ème cycle, il s'agit de miser à court et à moyen terme sur les collaborations avec les universités.

### 2.2.3. Favoriser des projets faisant intervenir au moins deux hautes écoles du Domaine

Afin de concrétiser les synergies au sein du Domaine, des projets de recherche communs, visant à travailler sur les spécificités, les similitudes et les différences des deux champs disciplinaires que sont le théâtre et la musique seront mis en place.

#### Ressources humaines

# 2.2.4. Renforcer le personnel Ra&D pour mieux encadrer, conseiller et soutenir les professeurs et les intervenants des trois institutions dans leurs démarches de recherche

Dans le Domaine Musique et Arts de la scène, le fonds de soutien incitatif accordé par l'OFFT a permis de financer des postes destinés à des assistants formés aux méthodes spécifiques de la recherche dans le domaine artistique et/ou dans celui de la pédagogie de l'art. L'objectif à court terme est de pouvoir consolider ce type de postes, car les assistants apportent un soutien important :

- au niveau de l'enseignement de base (cours d'introduction) ;
- au niveau de la recherche (dans le cadre de projets ou en soutenant de « nouveaux » chercheurs).

À moyen terme, il est important de renforcer l'équipe Ra&D en créant des postes supplémentaires fixes (collaborateurs scientifiques) ce qui permet non seulement d'offrir une perspective à plus long terme à certains assistants, mais aussi d'assurer une certaine continuité du personnel des équipes de recherche.

# 2.2.5. Développer l'intérêt et la compétence du corps professoral et des intervenants qui ne sont pas formés en matière de Ra&D en suscitant et en soutenant activement des projets de dimension modeste

Les projets de petites dimensions (aux objectifs scientifiques mesurés, ramassés dans le temps et ne nécessitant pas d'importants moyens financiers) sont un moyen idéal pour impliquer des professeurs et des intervenants encore novices en matière de recherche et pour faciliter les retombées sur l'enseignement du savoir-faire ainsi acquis.

Par ailleurs, les projets de dimensions modestes sont un terrain propice pour explorer de nouveaux thèmes de recherche qui peuvent être développés ensuite dans des programmes de plus grande envergure.

#### Retombées sur l'enseignement

# 2.2.6. Encourager la circulation des résultats de la recherche dans les écoles et développer chez les étudiants et les enseignants une culture de recherche.

Le processus de Bologne exige le développement, chez les étudiants, de compétences réflexives. Les cursus de Bachelor et de Master du Domaine Musique et Arts de la scène ont ainsi intégré des enseignements d'initiation à la recherche. De plus, certains projets de recherche en cours impliquent des étudiants avancés.

Les résultats de la Ra&D jugés prioritaires pour le transfert dans l'enseignement sont évidemment en lien avec les axes de recherche des trois écoles.

#### **HEM**

- la réflexion menée sur l'historicité des pratiques musicales dans le cadre de plusieurs projets de recherche devrait aider étudiants et professeurs à porter un regard critique sur certaines traditions interprétatives ou bien les inciter à renouveler leurs répertoires ;
- la présence dans la HEM d'étudiants venus du monde entier permet d'envisager des retombées directes pour les enseignements instrumentaux et vocaux des projets de recherches portant sur le dialogue interculturel.

#### **HEMU**

- la recherche portant sur les liens entre flûtes Paetzold et électronique n'est possible qu'en associant les étudiants de la classe de flûte à bec au travail avec les compositeurs qui exploitent les résultats de cette recherche, aux concerts, aux enregistrements ;
- les projets en lien avec les représentations sur le métier et l'insertion professionnelle débouchent tous sur des mesures concrètes ou sur le développement de nouveaux modules/cours destinés aux étudiants ;
- la réflexion menée sur les méthodes instrumentales enrichit les enseignements didactiques, puisque les professeurs qui mènent ce genre de recherches sont impliqués dans la formation des étudiants du master en pédagogie.

#### **HETSR**

Les étudiants comédiens sont confrontés aux problématiques posées par les projets de recherche, en cohérence avec leur cursus de formation, lors de séances d'expérimentation (sondes) alliant théorie et pratique.

Les sujets suivants seront notamment abordés :

- les relations entre les arts de la scène, la science et la technologie ;
- le processus d'improvisation sous ses différentes facettes (acteur-auteur; texte et interprétation du texte);
- l'autofiction, et en particulier sur la relation entre personne et personnage, l'acteur et son rôle, la relation entre l'acteur et le texte autofictionnel ;
- l'interprétation différenciée de l'acteur face à la caméra ou sur le plateau.

#### 2. 3. OBJECTIFS FINANCIERS

La diversification des sources de financement de la recherche dans les Hautes écoles est un objectif admis. La tâche s'annonce pourtant difficile en ce qui concerne la recherche sur la musique et les arts de la scène pour plusieurs raisons :

- Depuis la disparition du Fonds DORE (FNS), les HES sont en concurrence directe avec les universités pour les subsides de projets. De plus, les chefs de projet ne peuvent désormais plus être rémunérés par le FNS, ce qui a des conséquences importantes pour le financement de la recherche dans les Hautes Écoles et pour les budgets internes alloués : il est essentiel que le personnel travaillant dans le domaine de la recherche puisse être engagé par les institutions elles-mêmes, de manière à pouvoir porter les projets de recherche.
- La stagnation des fonds de financement publics complique l'obtention de subsides auprès des organismes soutenant potentiellement la recherche. Selon les projets, il est cependant

envisageable de solliciter un soutien auprès de fondations privées spécialisées dans le soutien à la culture. Dans ce contexte, le Domaine Musique et Arts de la scène s'engagera pour mettre en place une politique concertée au niveau de la Conférence des Hautes Écoles d'art suisse – ou avec les autres conférences par domaine au niveau suisse, afin de mettre en place des partenariats avec des fondations privées

- La question de la qualification des professeurs en matière de recherche est un enjeu crucial; cette qualification est souvent insuffisante (il n'y a pas de tradition de recherche au sein des écoles d'art) et mal reconnue (en particulier par le FNS).
- Les programmes actuels du FNS, de la CTI, de l'EU ou des principales fondations correspondent mal à la nature particulière des projets et de la méthodologie de recherche dans le domaine artistique.

Dans ces conditions, le Domaine reste prudent sur ses possibilités d'augmenter significativement le financement de sa Ra&D par des fonds exogènes. Toutefois, les mesures suivantes sont prévues, afin d'atteindre le but de la diversification des sources de financement :

- soutien systématique de la rédaction de demandes de subsides adressées au FNS, à la CTI et à l'OFFT ;
- aide de l'assistant de l'IRMAS aux chercheurs dans la recherche de fonds auprès de fondations ;
- intensification du lobbying auprès des instances fédérales concernées.

#### 3. OBJECTIFS ET INDICATEURS POUR LA PERIODE 2013-2016

Objectif	Indicateur	Valeur cible
Les projets importants s'inscrivent dans les axes de recherche prioritaires retenus pour la période 2013-2016	Les projets de plus de 50'000 CHF s'inscrivent dans les axes prioritaires	Tous les projets
Développer des projets de recherche au niveau du domaine	Réalisation de projets dans lesquels les trois institutions sont impliquées	Indicateur qualitatif
Développer une recherche propre spécifique aux arts performatifs	Réalisation de projets qui s'inscrivent dans cette perspective	Indicateur qualitatif
Impliquer les professeurs, enseignants ou intervenants dans les projets de recherche	Au minimum un professeur dans chaque équipe de recherche	100% pour HEMU et HEM GE*
Développer des activités artistiques en lien avec la recherche		Indicateur qualitatif
Visibilité dans la communauté des chercheurs	Nombre d'articles dans des revues spécialisées ou de présentation dans le cadre de congrès	Un article ou une présentation dans un cadre académique par projet
Visibilité auprès des professionnels et du large public	Développement d'actions de valorisation adaptées spécifiquement à ces destinataires	Indicateur qualitatif
Retombées sur l'enseignement	Les descriptifs de projets com- portent obligatoirement un volet « lien avec l'enseignement »	Indicateur qualitatif
Impliquer les étudiants dans les projets ou activités de recherche	Nombre d'étudiants impliqués dans le projet	10 % du nombre total d'étudiants inscrits*

Augmenter le nombre de partenaires institutionnels <sup>1</sup>	Augmentation du nombre de partenaires	Augmentation de 50% par rapport à l'état 2012**
Trouver des financements complémentaires en prestations ou en nature	Proportion dans les budgets des projets de recherche	20% du budget RA&D total**

<sup>\*</sup> valeur définie pour la période 2013-2016. \*\* valeur à atteindre en 2016.

# 4. ANNEXES

- 1) Concept Ra&D du Domaine
- 2) Tableau SWOT
- 3) Règlement de l'IRMAS
- 4) Tableau des projets financés par le fonds stratégique

<sup>1</sup> Les partenariats institutionnels peuvent prendre différentes formes : partenariats dans le cadre de projets de recherche, de manifestations ou de publications communes.

#### Annexe 1 : Concept Ra&D du Domaine

Hes-so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences
Western Switzerland

Domaine Musique et arts de la scène : Concept recherche et développement

# CONCEPT RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DU DOMAINE MUSIQUE ET ARTS DE LA SCENE DE LA HES-SO

La recherche est un puissant vecteur de réflexion, d'innovation et de transformation des pratiques musicales et théâtrales qui permet aux HEM et à la HETSR d'évoluer. Elle concerne l'ensemble des acteurs de ces institutions – professeurs, corps intermédiaire et étudiants. La recherche menée au sein des HEM et de la HETSR se définit par sa complémentarité avec celle qui s'exerce dans les universités. Elle vise à établir des liens féconds entre enseignement, interprétation et création dans un but d'enrichissement mutuel. Elle contribue, au même titre que tous les autres axes d'activité, à la valorisation et au développement des HEM et de la HETSR. En tant que processus stimulant l'innovation, la créativité et la réflexion, la notion de recherche ainsi que les méthodes utilisées sont en constante évolution, ce qui justifie que le présent concept de recherche soit lui-même évolutif.

#### THEMATIQUES DE RECHERCHE

- 1. La recherche dans le Domaine Musique et Arts de la scène de la HES-SO a pour objet privilégié l'ensemble des activités menées dans et par les HEM et la HETSR : pédagogie, interprétation, création musicale et théâtrale ainsi que réflexion sur le métier :
  - dans le domaine de la pédagogie, la recherche s'attache à l'enseignement musical et théâtral sous toutes ses formes; elle s'intéresse à l'enseignement individuel et collectif, professionnel et non-professionnel, aux dispositifs de médiation et transfert des savoirs (i.e. TIC²), aux modalités de formation des professeurs, à la variété et aux spécificités des apprenants, etc.
  - dans le domaine de l'interprétation, la recherche s'intéresse aux pratiques instrumentales, théâtrales et vocales, dans leurs dimensions actuelles et historiques, ainsi qu'au questionnement des traditions.
  - dans le domaine de la création, la recherche explore les outils, techniques, structures et différentes formes d'expression à disposition des créateurs, la perception et la réception des œuvres ainsi que les frontières et les interactions entre différentes facettes de la création (composition, écritures, improvisation, chorégraphie, mise en scène, dramaturgie, etc.).
  - dans le domaine de la réflexion sur le métier, la recherche contribue à l'établissement de connaissances sur les conditions socioprofessionnelles dans lesquelles il s'inscrit. Elle peut notamment être consacrée à l'insertion professionnelle, aux relations que les artistes entretiennent avec leur public et la société, aux aspects psychologiques et physiologiques du métier, ainsi qu'aux politiques culturelles.

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Technologie de l'information et de la communication.

2. De par les objets qu'elle saisit, la recherche peut engager des collaborations avec des disciplines non représentées au sein du Domaine Musique et Arts de la scène (inter-, transdisciplinarité) : médecine, psychologie, sciences humaines et sociales, facture instrumentale, sciences de l'ingénierie, de l'éducation et d'autres arts (littérature, arts visuels), etc.

#### **CRITERES ET METHODES**

- 3. La recherche peut être fondamentale et/ou orientée vers la pratique et se définit selon plusieurs critères :
  - a. elle part généralement d'une question du terrain et implique différents acteurs (économiques, culturels, institutionnels) à la fois comme partenaires bénéficiaires et comme collaborateurs,
  - b. elle se fonde sur une problématique (pratique ou théorique) et répond à une (ou plusieurs) question(s) inscrite(s) dans un ensemble de travaux préexistants,
  - c. elle met en œuvre une (des) méthode(s) rigoureuse(s) et explicite(s) et se soumet durant tout son processus à la discussion critique de pairs ou d'experts, notamment au moment de sa diffusion.
  - d. elle privilégie le travail empirique,
  - e. elle favorise une démarche collective (équipes de recherche, laboratoires, instituts, réseaux de compétences) dans ou hors des institutions,
  - f. elle implique tous les acteurs de les HEM et de la HETSR (corps enseignant et étudiants) et contribue non seulement à leur formation initiale ou continue, mais encore à l'enrichissement et à l'élargissement de leur pratique artistique,
  - g. elle produit des gains qualitatifs à la fois sous forme de résultats applicables dans différents milieux et par le développement d'une culture de recherche au sein des institutions.

#### **VALORISATION**

4. La valorisation de la recherche peut prendre différentes formes telles que publications, représentations, concerts, expositions, colloques.

#### FINANCEMENT ET PARTENARIATS

- 5. Parce qu'elle est un des facteurs importants de développement des institutions et parce qu'elle fait partie des quatre missions HES, la recherche bénéficie de différents types de ressources :
  - a. Ressources propres des institutions :
    - mise à disposition de ressources humaines (coordinateurs de recherche, assistants, collaborateurs scientifiques),
    - formation des professeurs et des étudiants dans ce domaine (modules de formation, séminaires, colloques organisés en commun par plusieurs Hautes Ecoles, éditions en collaboration, sites Internet partagés, échanges interinstitutionnels, etc.).
    - ressources matérielles et d'infrastructures (bibliothèques, ressources informatiques, locaux, etc.), mise à disposition de fonds spécialement dévolus aux activités de recherche et à leur valorisation (crédits d'acquisition, financement de publications, frais pour des déplacements ou pour l'organisation de conférences et de colloques).

- b. Fonds stratégique de la HES SO, dont la mission est de soutenir :
  - des projets de recherche de courte, moyenne et longue durée
  - des projets d'impulsion (pré-projets, projets pilotes, préparation de demandes pour DORE, FNS et d'autres instances de financement Suisses et Européennes)
  - des projets de valorisation (publications, colloques, représentations, etc.
- c. Fonds national de la recherche scientifique (FNS) et différents fonds publics et privés soutenant la recherche
- d. Différents programmes internationaux
- 6. La recherche s'efforce de multiplier les partenariats suisses et internationaux avec d'autres instances partenaires (publiques ou privées) notamment pour assurer une partie de son financement et/ou le transfert de compétences.

#### LIBERTE D'ACTION

7. Dans le respect du code d'éthique des Hautes Écoles, les recherches menées dans les HEM et la HETSR sont libres quant aux choix des objets, des méthodes et des partenaires. Elles bénéficient d'une indépendance absolue par rapport aux autres institutions (tertiaires et bailleurs de fonds).

Responsable du domaine Musique et Arts de la scène, 23 août 2010

# Annexe 2 : Tableau SWOT

Forces	Faiblesses
dimension internationale	dimension internationale
- partenariats avec des établissements de recherche et de diffusion liés aux axes stratégiques	
impact régional - collaborations avec des théâtres	<ul> <li>impact régional</li> <li>les activités artistiques en lien avec la Ra&amp;D sont encore trop sporadiques</li> <li>les institutions culturelles ou de formation régionales ne confient pas aux Hautes Écoles du Domaine des mandats de recherche</li> </ul>
domaines de recherche - diversité des thématiques et des méthodes, avec le souci de s'inscrire dans des thématiques et des axes développés au-delà du domaine	
	<ul> <li>relève scientifique dans les écoles</li> <li>l'absence de 3<sup>ème</sup> cycle gêne pour le moment la mise en place d'une relève pour la recherche</li> <li>les assistants ne se voient pas offrir de perspectives à la fin de leur contrat</li> </ul>
<ul> <li>infrastructures</li> <li>studio électroacoustique (HEM Genève) et équipement mobile pour performances avec live électronique (HEMU Lausanne)</li> <li>fonds anciens et collections générales des bibliothèques (HEM Genève et HEMU Lausanne)</li> <li>sinlab.ch (HETSR)</li> </ul>	infrastructures - trop peu de surfaces pour les bureaux
	<ul> <li>ressources humaines</li> <li>manque de personnel</li> <li>recrutement des professeurs tenant encore trop peu compte des besoins de la recherche</li> </ul>
	diversification des sources de financement  - pas de sources de financement régulières autres que le Fonds stratégique  - deux projets DORE et 1 projet SINERGIA / FNS jusqu'à présent

<ul> <li>valorisation des résultats de la Ra&amp;D</li> <li>mis en place d'un politique de diffusions sur supports variés</li> <li>collection éditoriale « Musique &amp; Recherche » diffusée par les Éditions Droz, Genève</li> <li>série de publications (HEMU/HETSR)</li> <li>site Internet dédié (HEMU)</li> <li>semaine et conférence dédiées à la recherche (HEMU)</li> <li>revue Dissonance comme nouvelle plateforme</li> <li>colloques (HETSR)</li> </ul>	<ul> <li>valorisation des résultats de la Ra&amp;D</li> <li>les publications et les résultats touchent encore peu de professionnels du spectacle, de musiciens et / ou d'enseignants du terrain</li> <li>trop peu de soutien dans les écoles pour la communication spécifique de la recherche</li> </ul>
Opportunités à saisir	Risques susceptibles de contrarier la Ra&D
dans le moyen terme (= 3 à 4 ans)	dans le moyen terme (= 3 à 4 ans)
dimension internationale	dimension internationale
<ul> <li>le développement des activités de recherche dans les écoles d'art francophones offre des opportunités pour de futures collaborations et constitue un moment propice pour prendre position dans le monde de la recherche artistique</li> <li>les collaborations avec des réseaux spécialisés comme ELIA ou l'École des écoles pour les arts de la scène.</li> </ul>	- disparition du français comme langue de la recherche
<ul> <li>impact régional</li> <li>l'implantation des écoles sur divers sites est un atout pour développer la présence de la recherche à travers tout le territoire romand</li> </ul>	
<ul> <li>diversification des sources de financement</li> <li>la disparition de DORE met fin à l'obligation (difficile à satisfaire dans notre domaine) de trouver des partenaires de terrain</li> <li>divers programmes de recherche de l'OFFT pourraient être sollicités</li> </ul>	diversification des sources de financement - suite à la disparition de DORE, les demandes de subsides émanant des HES auprès du FNS seront en concurrence avec la recherche universitaire et pas forcément en position favorable
	<ul> <li>à l'intérieur des institutions</li> <li>risque de délégation de la recherche à des chercheurs universitaires « externes » par manque de forces internes</li> <li>difficultés à sensibiliser le corps enseignant à l'intérêt de la recherche pour sa pratique professionnelle</li> <li>clivage entre la perception artistique et scientifique</li> </ul>
	<ul> <li>relève scientifique dans les écoles</li> <li>l'absence de 3<sup>ème</sup> cycle oblige les étudiants intéressés par la recherche à se tourner vers d'autres institutions après le Master, ce qui n'est pas sans poser des problèmes quant à la relève</li> </ul>

# Annexe 3 : Règlement de l'IRMAS

## Création d'un institut HES-SO de recherche en musique et arts de la scène

L'Institut de recherche en musique et arts de la scène (IRMAS) réunit les écoles du Domaine Musique et Arts de la scène de la HES-SO et s'inscrit dans la politique Ra&D de la HES-SO. Placé sous la responsabilité du Conseil de domaine, il a pour but de développer la qualité des activités Ra&D en favorisant les échanges entre les chercheurs qui travaillent en leur sein et en améliorant la visibilité du travail réalisé dans les trois institutions (HEM-GE, HEMU, HETSR). Il permet de gagner en efficacité quant à l'administration de la recherche au sein du Domaine Musique et Arts de la scène. Enfin, il assure la représentation du domaine dans différentes instances et groupes de travail.

### 1) Objectifs de l'IRMAS

Domaine Musique et arts de la scène de la HES-SO : stratégie

Proposer au Conseil de domaine une stratégie spécifique de recherche et développement dans le cadre de la stratégie globale de la HES-SO.

Veiller à son implémentation, son développement, son évaluation et à son actualisation.

Veiller à renforcer le lien entre recherche et enseignement, en promouvant l'intégration des résultats de recherche dans les cours et séminaires.

Affirmer une politique de recherche inter-écoles concertée, s'inscrivant dans la stratégie du Domaine.

Représenter la recherche au niveau du Domaine Musique et Arts de la scène au sein de la HES-SO.

Représenter le Domaine Musique et Arts de la scène dans des groupes de travail et des instances nationales et internationales.

#### Institutions : activité de recherche et de formation

Soutenir et encadrer les chercheurs et les enseignants sur les plans scientifique et formel dans la construction de leurs projets de recherche.

Proposer des actions communes de formation à la recherche (formations régulières destinées aux professeurs des trois écoles, séminaires pour les chercheurs, séminaires liés à la recherche ouverts aux étudiants des trois écoles).

Faciliter les coopérations et les projets communs.

Coordonner le travail, l'échange d'information sur les projets en cours, les appels d'offre.

Améliorer la qualité des projets de recherche grâce à une politique coordonnée et à des processus de sélection exigeants.

#### Communauté scientifique : valorisation et visibilité

Assurer une plus grande visibilité à la recherche pratiquée au sein des trois institutions

Servir de plateforme à des démarches communes de valorisation des activités de recherche.

#### 2) Organisation de l'IRMAS

L'IRMAS est composé des trois responsables de recherche des écoles du domaine, qui agissent en comité, et d'un collaborateur scientifique / administratif. Il est présidé par un membre désigné du Conseil de domaine.

La coordination de l'IRMAS est assurée à tour de rôle pour une année par un des trois responsables de la recherche.

Le comité de l'IRMAS se réunit au moins quatre fois par année

Environ trois semaines avant les dates de dépôt des requêtes auprès du FNS et de la HES-SO, soit début septembre et début février, le comité de l'IRMAS se réunit afin de préparer les requêtes de financement, de s'assurer de leur conformité à la stratégie R&D et de leur conformité formelle.

Le coordinateur prépare les séances, assure le lien entre les écoles et supervise le travail de l'assistant de l'IRMAS.

Les décisions du comité sont prises par consensus.

Le siège et l'adresse postale de l'IRMAS sont à la HEM de Genève.

### 3) Financement

Les coûts fixes (frais de locaux et de personnel, communication) sont répartis de manière égale entre les trois institutions.

Les coûts variables et les frais de projets sont pris en charge selon une clef de répartition définie dans le règlement financier de l'institut.

Les compétences financières du coordinateur, du comité et de du/des collaborateur-s de l'IRMAS sont réglées dans leurs descriptifs de fonction.

#### 4) Communication

Les informations relatives à l'IRMAS se trouvent sur le site Internet du Domaine Musique et arts de la scène.

Le site du Domaine Musique et arts de la scène présente des informations concises sur les projets en cours et terminés des trois institutions (HEM-GE, HEMU, HETSR) ainsi que sur les activités liées à la recherche – pour des informations complètes, le site renvoie à la page de l'institution responsable du projet / de l'activité.

Une base de données intranet tient à jour l'état d'avancement scientifique et financier des projets.

# 5) Calendrier

Remise de la proposition révisée

Décision de principe du Conseil de Domaine

Descriptif finalisé + règlement financier

Recrutement du collaborateur scientifique/administratif

Information de la direction de la HES-SO

19 mars 2012

Début des activités 1er septembre 2012 Evènement de lancement automne 2012